

CERIZAY

# Les collégiens formés au droit

Hier, deux classes du collège Clemenceau ont abordé le thème des injustices avec un avocat et le bâtonnier du barreau des Deux-Sèvres.

Code pénal, Code civil, Code de procédure pénale... Voilà des livres qu'on a peu l'habitude de voir entre les mains de collégiens. Hier, deux classes de 5<sup>e</sup> du collège Georges-Clemenceau ont participé à la 4<sup>e</sup> édition de la journée nationale « Droit au collège ». C'est la première fois qu'une telle opération a lieu dans cet établissement. « *C'est une belle opportunité pour nos élèves* », remarque Catherine Hojka-Mathieu, la principale.

Cette journée était organisée par le Conseil national des barreaux et le ministère de l'Éducation nationale. M<sup>e</sup> Jean-Aurélien Liauzun, bâtonnier du barreau des Deux-Sèvres et M<sup>e</sup> Vincent Billette, étaient présents.

## Harcèlement scolaire et réseaux sociaux

« *Il est important pour nous de venir expliquer ce qu'est la justice et comment fonctionnent les tribunaux. Nous sommes à plus d'une heure de Niort, note M<sup>e</sup> Jean-Aurélien Liauzun. Tout au long de l'année, des sorties sont organisées pour les scolaires, mais pour les écoliers du nord du département, c'est un peu lointain* », reconnaît le bâtonnier.

L'objectif du jour était de faire réfléchir les collégiens sur un thème précis : celui des injustices.

Salle.208, les collégiens ont pris place. « *Quelle est pour vous la pire des injustices ?* » questionne le bâtonnier. « *Quand on fait une bêtise, qu'on se fait gronder alors que notre sœur a fait la même chose et ne l'est pas* », répond un élève. Si les différences de traitement font partie des injustices évoquées, le racisme et l'homophobie viennent aussi naturellement à l'esprit de ces jeunes élèves.



En début d'intervention, les différents codes judiciaires sont passés entre les mains des collégiens.

PHOTO : CO- JUSTINE BRICHARD

phobie viennent aussi naturellement à l'esprit de ces jeunes élèves. Les questions s'enchaînent et les réponses aussi. Chacun y va de son point de vue. « *Est-ce que toutes les lois sont justes ?* » Voilà une question qui donne un peu de fil à retordre aux collégiens. « *Même si vous pensez qu'elles ne le sont pas, il faut les respecter* », prévient M<sup>e</sup> Jean-Aurélien Liauzun. « *Sinon, tout le monde ferait n'importe quoi* », commente un élève. « *Effectivement, on ne peut pas faire tout ce qu'on veut* », répond l'avocat.

Ce jour-là, le harcèlement scolaire faisait aussi partie des thématiques

abordées.

La question des réseaux sociaux a été évoquée. *Sur n'importe quel réseau social, un contrat est passé*, indique M<sup>e</sup> Jean-Aurélien Liauzun. *C'est du droit commun. Le droit est partout. À partir du moment où on clique, on est engagé.*

Cette année, l'établissement s'est engagé dans le programme Phare, un plan de prévention du harcèlement à l'école. L'objectif de cette journée, en plus d'expliquer ce qu'est le droit, est aussi de responsabiliser les élèves.

Justine BRICHARD